



**FFESSM**

**DEUX SÈVRES | 79**

**Réunion spéciale du Comité Directeur du CoDep 79  
Lundi 29 avril 2019 à 20h  
Local Codep - St LIN**

---

**Invités** : les membres du comité - Les présidents de club - Les membres de la commission plongée libre (apnée)

**Participants** : Christine GIBOULOT, Jean Pierre STEFANATO, Alain MARET, Renaud HUARD, Dominique THIBAUD, Michel GIBOULOT, François GIROIRE, Régis VION, Denis LARVOIRE, Isabelle LARVOIRE, Olivier CLUZEAU, Philippe BURGUY, Jean-Christophe MONNET.

**Clubs présents ou représentés** : APNEE , CARP , CRENSOA , MELLE, OCTOPUS CELLOIS, MILLE BULLES.

L'ordre du jour du 29 avril (communiqué par mail le 19 avril) :

- 1 -Revoir le planning général des plongées à St-Lin
- 2 - Décider du positionnement de la commission départementale d'apnée sur le planning St-Lin

**1 - Planning général des plongées à St Lin :**

- les sorties CODEP se positionnent les week-ends
  - les clubs se sont historiquement réparti les soirées de la semaine :
- lundi soir : NAP coordonnée par Dominique Thibaud  
mardi soir : APNEE  
Mercredi soir : CARP  
Jeudi soir : libre  
vendredi soir : CRENSOA

Sur ces créneaux, l'accueil de plongeurs d'autres clubs s'est toujours fait en consultant le DP ; l'ajustement se fait sans difficulté. Sur les créneaux formation, la cohabitation sorties scaphandre et plongée libre semble difficile car c'est la même zone qui est utilisé 0-20 sur fond.

**2 - Positionnement des sorties de la commission départementale apnée :**

Remarque préliminaire : pour éviter dans les échanges toute confusion entre le club APNEE et l'activité apnée nous proposons d'adopter les dénominations officielles de la fédération : plongée libre et plongée scaphandre.

- les sorties clubs sont validées par les clubs, les sorties CODEP le sont par le CODEP
- le jeudi soir étant disponible, le créneau est proposé à la commission départementale plongée libre, décision validée à l'unanimité par les présidents de club présents
- Christine rappelle que l'accès à St Lin par des CODEP voisins est subordonnée au paiement d'une cotisation
- Jean-Pierre insiste sur la nécessité d'un bon fonctionnement de la commission départementale plongée libre s'appuyant sur les principes validés lors de sa première réunion le 8 mars dernier.

Bon pour diffusion aux clubs,  
la Présidente, Christine Giboulot.